



INNOPARK SUISSE SA

PROGRAMME AI DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

IVG IV, Art. 7d, 14-18

LE PROGRAMME AI D'INNOPARK

Grâce à un programme moderne et adapté aux exigences actuelles, InnoPark accompagne les cadres et spécialistes qualifiés en période d'assurance invalidité (AI) à **réintégrer le marché du travail**.

Le programme est axé sur la stabilité de la personne participante, sur l'augmentation de son employabilité et sur l'acceptation des changements afin de pouvoir **retrouver le chemin vers le marché du travail**.

Ces objectifs sont atteints grâce à une combinaison efficace entre le coaching ciblé, le travail sur sa propre candidature et projet professionnel, ainsi que le suivi de formation continue dans un milieu professionnel. En outre, il est possible d'obtenir un certificat de gestion de projet IPMA-D.

AXES PRINCIPAUX DU PROGRAMME

Notre programme d'insertion professionnelle AI propose les mesures suivantes :



Mesure d'entraînement progressif



Formation pour la réadaptation professionnelle, avec la certification en Gestion de projet en option



Job coaching:
Recherche et maintien en emploi

PARTICIPATION AU PROGRAMME

L'assignation au programme AI est effectuée par le spécialiste de la réadaptation. Sur la base de la convention d'objectifs établie par l'office d'attribution, l'évaluation a lieu lors d'un entretien avec la personne assurée et le spécialiste de la réadaptation.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Les objectifs du programme AI d'InnoPark sont les suivants :

- Conseil en matière de carrière
- Évaluation et renforcement de la performance
- Augmentation du temps de présence
- Elaboration d'une solution de réinsertion sur le marché du travail primaire

CONVENTION D'OBJECTIFS

Les objectifs individuels du programme AI sont convenus entre le spécialiste de la réadaptation, la personne assurée et InnoPark. Ces objectifs fixés par l'AI sont mesurables et servent à **renforcer et à stabiliser progressivement le processus de réinsertion professionnelle**.

MESURES DES PROGRÈS ET DOCUMENTATION




La convention d'objectifs est la référence pour la mesure des progrès effectués. Elle sert de base au rapport mensuel adressé au spécialiste de la réadaptation, dans lequel les objectifs atteints et la suite de la procédure sont discutés. Afin de garantir une évolution optimale, InnoPark consulte des spécialistes ou personnel médical, si cela est nécessaire et avec l'accord préalable de la personne assurée.



PARTICIPANTE, CENTRE LAUSANNE: REPRISE DE CONFIANCE

« L'expérience InnoPark m'a permis de remettre un pied dans le monde professionnel. Grâce à cette mesure, j'ai repris confiance en mes compétences. »

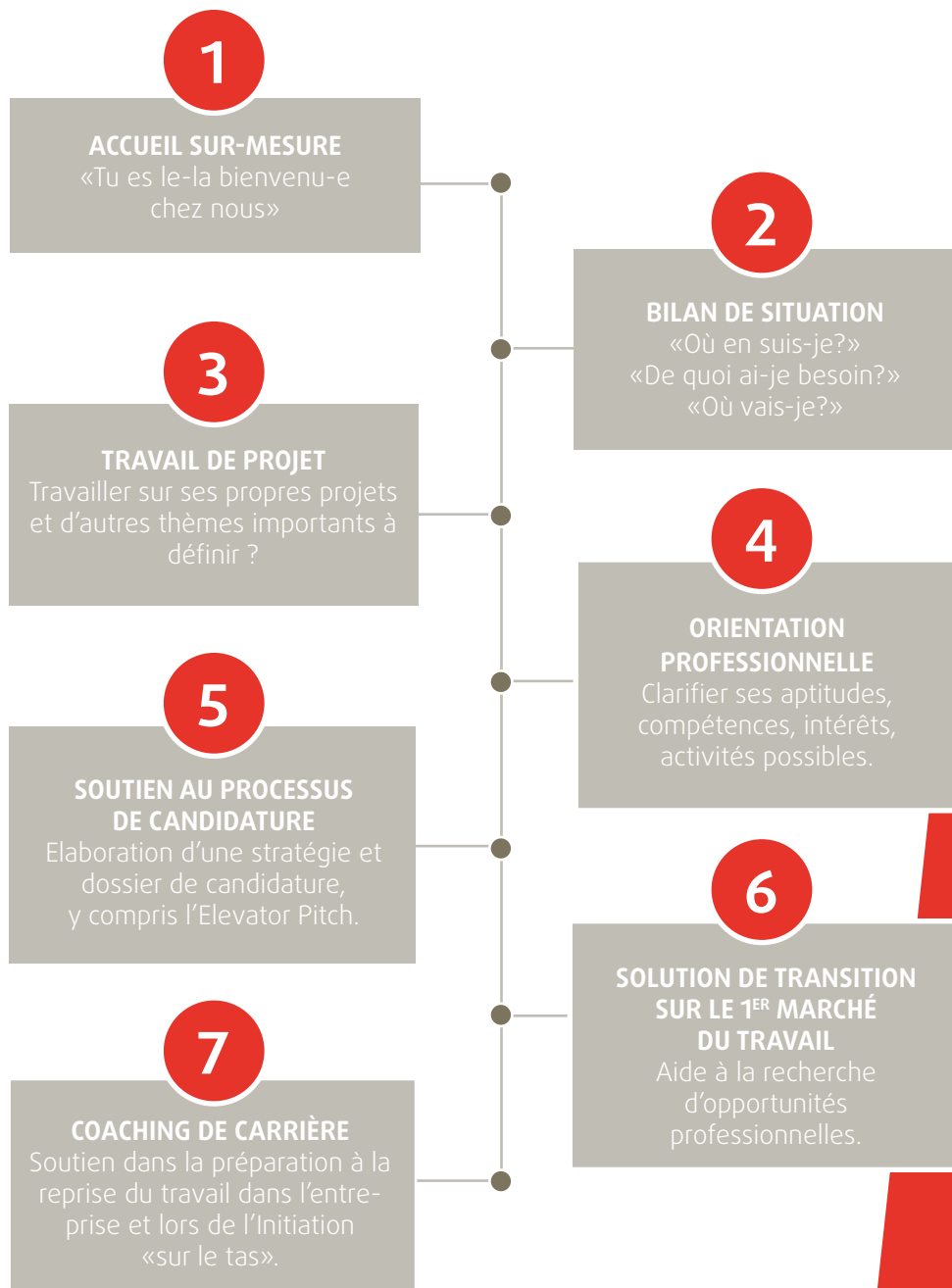
MESURES DU PROGRAMME AI À INNOPARK

	ENTRAÎNEMENT PROGRESSIF 	FORMATION POUR LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE 	COACHING PROFESSIONNEL 
CADRE LÉGAL	Art. 7d / 14a LAI	Art. 7d / 16 / 17 LAI	Art. 7d / 14quater LAI Art. 7d / 18 LAI
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ○ S'accoutumer au travail quotidien et aux processus de travail ○ Renforcer les compétences sociales et individuelles ○ Retrouver une estime de soi et développer la confiance en soi ○ Pratiquer l'auto-réflexion ○ Stimuler la motivation au travail ○ Reprendre un rythme régulier avec augmentation progressive et stabilisation du taux ○ Réfléchir un projet professionnel et adapter son dossier employabilité ○ Etoffer son réseau professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la stabilisation de la résistance, de la performance et présence ○ Développer l'employabilité à travers des formations non formelles ○ Définir un projet professionnel réaliste et réalisable ○ Mobiliser et valoriser les compétences ○ Soutenir dans la recherche d'emploi ○ Améliorer les compétences sociales ○ Etoffer son réseau professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner dans l'identification d'un projet professionnel réaliste et réalisable ○ Préparer aux entretiens d'embauche ○ Activer son réseau ○ Développer l'autonomie, la responsabilisation ○ Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi ○ Soutenir la réinsertion durable lors d'une reprise d'activité en entreprise
TAUX DE PRÉSENCE INDICATIF	2 à 8 heures par jour, jusqu'à 50% ou selon accord	4 à 8 heures par jour, à partir de 50% ou selon accord	Environ 20 heures de coaching sur une durée de 3 mois

PARTICIPANT, CENTRE DE LAUSANNE: RICHESSE HUMAINE ET FLEXIBILITÉ

«Il y a une grande valeur dans la richesse et la flexibilité qu'offre InnoPark à ses participants. De plus, la proximité, la chaleur et l'investissement personnel de l'équipe sont des facteurs clés permettant à toute personne d'avancer.»

AXES PRINCIPAUX DU PROGRAMME



- 1 ACCUEIL SUR MESURE**
Vous êtes pris en charge là où vous en êtes dans votre réinsertion professionnelle afin de déterminer les prochaines étapes du processus.
- 2 BILAN DE SITUATION**
Vous élaborez un plan d'action individuel et une feuille de route avec la personne qui vous accompagne. Vous définissez les perspectives d'avenir possibles.
- 3 TRAVAIL DE PROJET À INNOPARK**
La concertation avec la personne en charge du suivi permet de définir les projets sur lesquels travailler afin de stabiliser et d'augmenter la résistance au stress, la concentration et la performance. Vous identifiez et modifiez les schémas de croyance qui vous bloquent, vous trouvez des techniques pour faire face au travail quotidien et vous parvenez à une nouvelle orientation. L'objectif est de stabiliser et d'augmenter l'employabilité.

Une fois qu'une bonne capacité est atteinte, il est possible de suivre des cours de l'offre de [formation](#) continue InnoPark ou de participer à des [projets](#).
- 4 ORIENTATION DE CARRIÈRE ET RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE**
Dans le cadre d'un plan de carrière structuré, les aptitudes, compétences, intérêts et domaines d'activité possibles sont clarifiés. Il en résulte une vision d'avenir orientée vers l'action.
- 5 SOUTIEN AU PROCESSUS DE CANDIDATURE**
Une stratégie et un dossier de candidature moderne est élaboré, incluant une présence sur les réseaux sociaux et un Elevator pitch.
- 6 TROUVER UNE SOLUTION DE TRANSITION ADAPTÉE**
La personne est soutenue dans la recherche d'une solution de transition adéquate sur le marché du travail primaire.
- 7 COACHING DE CARRIÈRE**
Pendant la préparation à la reprise du travail et le processus d'autonomie, un accompagnement sur le lieu de travail est effectué grâce à des séances de coaching régulières, afin de réussir cette étape.

SITES ET CONTACTS



INNOPARK LAUSANNE

 Rue du Petit-Chêne 38, 1003 Lausanne

 024 524 20 20

 lausanne@innopark.ch

INNOPARK GENÈVE

 44 Rue de Lausanne, 1201 Genève

 022 301 69 64

 geneve@innopark.ch

INNOPARK FRIBOURG

 Rue Jacques-Gachoud 3, 1700 Fribourg

 026 534 90 82

 fribourg@innopark.ch

